Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 60 (1922)

Heft: 16

Artikel: La lettre céleste

Autor: Campiche, F.-Raoul

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-217156

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration : Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6. six mois, Fr. 3.50 — Elranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace. Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

PINTE VAUDOISE

'AUBERGE ou, si vous aimez mieux, la « pinte » vaudoise a-t-elle un air caractéristique qui la distingue des auberges d'autres cantons du pays ? Il ne le semble pas. Si, pourtant, quelque chose s'y remarque d'emblée, qu'on ne rencontre pas aussi généralement ailleurs : la propreté! C'est là, pour ainsi dire, tout le luxe de l'auberge vaudoise. Certes, c'est un luxe qui en vaut bien un autre.

Le mobilier de la pinte vaudoise? Très modeste. Des tables, des tabourets ou des bancs de bois, tout simplement. L'absence de dossiers oblige les clients à mettre coudes sur la table. Serait-ce de là que, nous autres Vaudois, avons, dit-on, pris l'habitude de « lever un peu trop le coude »? Peut-être. La tentation est forte.

Aux murs, sans papier le plus souvent, de banales images, coloriées ou non, et suivant l'opinion politique du cabaretier, les portraits de Louis Ruchonnet, de Victor Ruffy, ou de quelque autre homme d'Etat du parti radical ou bien ceux de Paul Cérésole, du colonel Secrétan, indices des idées « libérales » du maître du céans; ou bien encore, mais plus rarement, celui d'Aloys Fauquex, dont la face pouponne et souriante contraste avec l'allure des principes dont il s'était fait le champion.

On voit aussi par ci par là le portrait du général Herzog ou celui du général Dufour et, depuis la guerre, celui du maréchal Joffre. La reproduction réduite du tableau de Gleyre, représentant le major Davel sur l'échafaud, a place aussi parfois dans cette galerie. Enfin, n'oublions pas les affiches officielles dont l'apposition est obligatoire et qu'on ne lit guère, et le tarif des vins, qui modère aujourd'hui la soif du consommateur. Dans un coin, un poèle de faïence, aux catelles vertes ou décorées de dessins d'un goût et d'une originalité qui ne sont pas toujours à louer. A défaut de poèle de faïence encastré dans le mur, un simple fourneau de fonte placé au milieu de la salle et autour duquel, dans les jours de grand froid, viennent se grouper les clients, la pipe à la bouche.

grouper les clients, la pipe à la bouche.

Tel est, en général, l'aspect de la pinte villageoise du canton de Vaud. En ville, ce genre de café tend à disparaître. Il en est cependant quelques-uns encore, où les clients affluent, en dépit de l'exiguïté, de la fumée et du défaut d'aération. C'est que le vin y est bon. Ce n'est qu'avec de bon vin qu'on attire le Vaudois. Trop de cafetiers l'ignorent encore. Il ne veut pas du « penatzet », ni même de l'à-peu-près; il lui faut

du « farineux », vieux ou nouveau.

La pinte joue encore un rôle important dans les mœurs vaudoises. Non point qu'on boive chez nous plus qu'ailleurs; on nous a fait, sur ce point, une réputation imméritée. Mais, c'est autour d'un demi que s'éclaircissent et se résolvent les questions les plus divergentes, que se concluent les marchés, que se cimentent les amitiés, que s'éveille le fond de malice bonhomme qui est le propre du natif de cet heureux coin de terre.

— Jeannette, apporte-moi encore un demi... Que diáble, on a bien le temps! J.-R. R.-M.

(Extrait du numéro jubilaire publié à l'occasion du 50 ma anniversaire de la Société suisse des Cafetiers.)



LO SYNDICO DE PANTET-LÈ-GRESALLE

ONSU Guegnepetou ètâi syndico de Pantet-lè-Gresalle, dza du grand teimps. Lè pe vilhio, d'ailleu, sè rappelâvant pas que lâi ausse zu à Pantet-lè-Gresalle dâi z'autro syndico que dâi Guegnepetou. On ètâi syndico de père ein valet, quemet dâi z'autro que de père ein valet sant taupî, âo bin cordagnî, âo mîmameint célibatéro. Lo premî s'appelâve Fréderi-Césâ po cein que l'avâi ètâ fé dau teimps que lâi avâi on certain Fréderi-Césâ de Laharpa que l'étâi lo premî précaut dau paï; son valet que l'avâi reimplliéci son père s'appelâve Gueliaumo-Henri, quemet lo crâno générat Dâofo, clli que dau Sonderbon; lo valet de stisse l'avâi zu à nom Cyrus Guegnepetou. L'avant batsî dinse pè la mau que lo premi mâcllio que l'avâi ètâ primâ et que l'avant marquâ son nom su lo Herde-boque s'appelave Cyrus. Cllique que vo vu racontâ vouâ lâi desant Cacatoah : cein vegnâi que l'ètâi venu âo mondo l'annâïe que lâi avâi zu on certain vorcan — onna montagne que fonme — lo Krakatoa que l'avâi chautâ fro et fé on mau terribllio. Et Cacatoah Guegnepetou l'ètâi assebin venu syndico.' L'è stisse que lâi pregnâi dâi bombardâïe à

L'è stisse que lâi pregnâi dâi bombardâïe à tot frèsâ! T'einlèvine! Et que lâi ein arrevâve dâi iadzo dâi courieuse, quemet clliaque dau dzo dèvant lè vôte l'âoton passâ.

Sti dzo que vo dio, Guegnepetou l'ètâi zu avoué son petit tsè queri on caion tot amon lo coutset dau velâdzo. L'avâi betâ dein 'na tiéce, su lo tiu dau tsè et li dèvessâi ître dèvant, à cambelion su lè brancâ.

Mâ l'a faliu quartettâ et bâire de clli l'iguie de cerise que lâi diant ein français dau kirche et quand lo syndico sè eincambeliouna su son tsè l'ètâi bin bon soû. Et dzibllie!

L'ètâi oquie à vère; lo tsevau que tracîve âo dissime galop, lo syndico que tsantâve à sè rontre la coraille, lo caïon que vouilâve de pouâre et que dzevatâve dein sa tiéce! Et pu que l'ètâi segottâ ao tot fin su la tserrâire gravèlâïe avoué dâi melion asse gros que la tîta.

Lo syndico bramâve:

Que dedans ces lieux...

Et lo caïon mouethâve la fin dâi couplliet :

— Ieu ieu ieu !

Lo syndico ein avâi eimmodâ on autra:

Qui vive et soit heureux...

Lo caïon l'ètâi oncora à la mîma et fasâi :
— Heu eu eu !

Lo syndico:

Ciel entend nos vœux!...

Lo caïon :

— Veu veu veu... veuh! Lo syndico: Va, mon enfant, défends bien ta patrie, Et meurs s'il faut mourir...

Et lo caïon:

- Voui, voui, voui!

Lo syndico:

Les fils seront dignes des pères, Sonnez clairons! roulez tambours!...

— Ou, ou, ou... i ! fasâi lo caïon. Lo syndico sè lè rappelâve tote et l'ètâi à clliaque que sè dit :

> Les fiers potentats Diront à leurs soldats : Respect à l'Helvéti... i... e!

Lo caïon que n'avâi jamais ètâ atant senaillî de sa vivanta via couilâve :

— Cri, coui, coui!

Et dinse on quart d'hâora doureint su lè melion à clli qu'ein pouâve lo mé, lo caïon et lo syndico :

Mais l'ennemi nous trouve à la frontière, ... Aux bords du Rhin!...

— Ouin, ouin, ouin!

Armons-nous pour la protéger, Debout! Debout! pour la patri... e!...

— Hi, hi, hi... e!

Liauba! liauba! por ariâ!...

— Ia, ia, ia!

Lo caion se craya que l'ètai dau tutche l'è po cein que repondai « ia ! », tandu que lo tsè fasai « cra ! crrrra ! crrrra ! »

L'è arrevâ on momeint justo dèvant lo bornî de coumouna, iô lè buïandâire l'irant, que lo tsé l'a tellameint grelottâ et lo pouâi èdzevattâ, piattâ et fé lo train que lo lan dèvant de la tiéce sè trosse, que lo caïon sè ve tsampâ einan : lo poûro syndico sè trâove à cambelion su son anglais que fasâi :

— Voui, voui, voui!

Tandu que lâi eimpougnîve lè z'orolhie ein tsanteint :

Un jour, nous serons tous frères...

Cacatoha Guegnepetou n'è pas revenu syndico âi derrâire vote. Lè dzein l'ant de que voliâvant pas votâ po on coo que l'avâi fé chemolitse avoué son caïon!

Marc à Louis, du Conteur.

LA LETTRE CÉLESTE



'EST celle qui apparut, dit-on, le 9 novembre 1721, aux habitants de la ville de Rembourg (?), en Allemagne, et

des environs, « sans que personne ne sache par quoi, ni comment elle était suspendue dans les airs ».

Le manuscrit que nous avons sous les yeux, une copie datant de la fin du siècle passé, raconte que cette lettre « était écrite en lettre d'or et envoyée de Dieu par son ange. Ceux qui souhaiteront de la copier, elle s'inclinera a eux; mais à ceux qui la regarderont avec indifference, pour la décrier ou s'en moquer elle se retirera en l'air.

Quel était le contenu de cette fameuse missive? Toute une série d'observations qui, encore aujourd'hui, ne seraient point déplacées dans certains milieux. Lisons plutôt :

« Je vous ai commandé et vous commande encore, que vous ne travailliez point le dimanche, mais que vous alliez dévotement au temple et d'y prier avec dévotion de face et modestie d'habit.

» Que vous ne devez porter aucune chevelure étrange, ni perruque pour vous enorgueillir; que vous devez faire part de vos richesses aux pauvres et croire que cette lettre est dictée par Dieu et adressée à nous par Jésus-Christ, afin que vous ne viviez pas comme des bêtes brutes; vous avez six jours de la semaine pour faire votre travail, mais vous me devez sanctifier le jour du dimanche, et si vous ne me sanctifiez pas, j'enverrai sur la terre, la guerre, la peste, la famine, avec d'autres tourments pour vous châtier, afin de vous faire vivement sentir vos torts et mon indignation.

» Je vous ordonne de ne point travailler trop tard le samedi soir, et que chacun de vous, jeunes et vieux, vous rendiez de bon matin au temple pour confesser vos péchés à Dieu, afin d'en

obtenir le pardon.

» Ne souhaitez ni or ni argent, ne soyez point orgueilleux, ne convoitez pas la chair par des passions désordonnées et ne vous servez jamais d'aucune fraude. Sachez que je suis l'auteur de toutes choses et qu'ainsi je puis les détruire. Ne parlez point mal les uns des autres, et si votre prochain s'appauvrit, ne vous en réjouissez pas, mais ayez plutôt compassion de lui. Vous, enfants, honorez vos pères et vos mères, afin que bien vous en arrive.

» Celui qui ne croira pas à ces choses, ni ne les mettra en pratique est perdu et damné; Jésus-Christ l'a écrit de sa propre main. Que celui qui, possédant cette lettre, ne la communique pas à d'autres et ne met pas lui-même son contenu en pratique, soit anathème par l'Eglise de Christ et

abandonné de ma puissante main.

» Cette lettre peut être copiée par chacun. Si vos péchés surmontent le sable de la mer, ou l'herbe des champs, ils vous seront pourtant pardonnés si vous croyez à ce que cette lettre dit. Au Jour du Jugement je vous interrogerai sur vos péchés, malheur à vous si vous ne pouvez me répondre un seul mot ».

Comme genre de littérature, ce singulier message ressemble assez à celui que reçut, en 1734, le ministre de Vufflens-le-Château et dont nous avons publié le texte, d'après une mauvaise copie, dans le *Conteur* des 30 juillet et 6 août

1021.

Cet exemplaire, le seul que nous connaissions alors, n'est remarquable que par les erreurs de lecture qu'il renferme, ainsi que par les fautes d'orthographe dont il est émaillé. En outre, on ne compte plus les omissions révélées par la comparaison de ce duplicata avec les copies qui nous ont été signalées ultérieurement. De toutes facons, Jean-Gabriel Roy est un illettré ou un copiste extraordinairement négligeant. Sous sa plume maladroite, des suppressions intempestives de texte rendent, parfois, certaines phrases absolument inintelligibles. C'est, par exemple, celle-ci : les Tares qui extermineront cette fausse chrétienneté...; il fallait lire les Turcs... Pour lui, les noms de Randen, Emblans et Oront, que nous lisons dans un autre manuscrit, deviennent Restent, Embdon et Glogon.

i-Au surplus, il a supprimé le préambule et la fin qui avaient leur importance; or, voici le texte de l'un et de l'autre d'après le manuscrit dit

de Villette:

« Copie de la lettre particulière qui a été adressée à Monsieur David, ministre à Vufflens, par Monsieur Randen, ministre de la Parole de Dieu, à Emblancs, dans la principauté de Porrentruy, le 7 novembre 1734.

» Arrivé le premier Dimanche de la Toussaint, de l'année 1734.

» Votre très humble serviteur,

» Signé : Renden, ministre de la Parole de Dieu, pasteur à Emblans, qui est une Eglise Réformée dans la principauté du Porrentruy, qui aussi bien que celle de Sainte-Marie-aux Mines, dépend de LL. EE. de Berne ».

A propos de ces curieux documents, on lira peut-être avec intérêt ce qu'en a écrit M. le professeur Vuillieumier, de Lausanne, à qui ils avaient été communiqués; on sait qu'en matière d'histoire ecclésiastique vaudoise, spécialement depuis la Réforme, son opinion fait autorité:

« La lettre céleste de 1721 rappelle les oracles que certains illuminés d'Allemagne, comme le fameux perruquier de Nuremberg, Jean Feunhardt, disaient avoir reçus d'En-Haut, et qu'un partie de nos piétistes vaudois, François Magny par exemple, prenaient pour parole d'Evangile.

» Quant à la vision du vieillard (ange?), que raconte la lettre de 1734, le pasteur à qui cette lettre était adressée est connu. François-Emanuel David fut, en effet, pasteur à Vufflens-le-Château, de 1724 à 1764, année de sa mort. Il dut être un excellent serviteur de Dieu, car c'est à son instigation qu'a été construit le temple actuel de Vallorbe, où il était pasteur auparavant. Par ses soins, atteste le procès-verbal de la Classe d'Yverdon, l'ivrognerie a été chassée de Vallorbe. Par les actes de la Classe de Lausanne, on voit qu'il était soupçonné de piétisme; c'est pour cette raison que la dite Classe refusa de sanctionner un projet d'échange, qui aurait trop rapproché le ministre David de Vevey, alors le siège, grâce à Magny susmentionné, d'un conventicule de piétistes qui inquiétait fort le Consistoire de cette ville.

» Mais pour ce qui est de l'auteur de la lettre, ce pasteur Randen (?), il est absolument inconnu. On n'a pas non plus connaissance, dans l'ancienne principauté de Porrentruy, d'une paroisse du nom d'Emblans. A moins que ce village n'ait disparu depuis lors, il doit y avoir là une faute

de copie ou de lecture.

» Quant à l'Eglise de Sainte-Marie-aux Mines, elle se trouve en Alsace, en non dans le territoire bernois actuel. Au reste, le dit pasteur semble, au moment de sa vision, s'être trouvé dans un état pathologique très particulier, puisque, de retour chez lui, il dut s'aliter pendant plusieurs semaines ».

Pour l'histoire du piétisme romand, il serait intéressant de pouvoir se rendre compte dans quelles proportions et dans quelles régions du Pays de Vaud de semblables « messages » ont été répandus, et surtout quels furent les effets de cette diffusion. Pour le moment, nous ne connaissons que trois exemplaires du récit de l'apparition d'Emblans, et deux de ces derniers contiennent encore le taxte de la lettre céleste de Ramboure.

Le premier est la copie faite par Jean-Gabriel Roy, en 1797, et publiée par nos soins l'année dernière. Comme nous l'avons dit, celle-ci appar-

tient à M. le syndic de Premier.

Le second est le double, exécuté vers 1848, par Louis Gauthey, d'après l'original, une sorte de circulaire imprimée ou manuscrite (nous ne pouvons préciser exactement ce détail) qu'il aurait eue entre les mains.

Quant au troisième exemplaire dit de Villette, il a une origine des plus curieuses. La copie que nous en possédons avait été « faite à Cully le 15 janvier 1896 », par une demoiselle Duboux, d'après un parchemin découvert dans les papiers d'Adolphe Duboux-Davel, son père, qui le tenait d'une nommée Rosalie Girard, de Savigny. Celle-ci, qui en avait fait un double le 25 janvier 1884, aurait reçu l'original en don d'une dame Bovard-Duboux, « laquelle l'avait trouvé scellé dans un mur de sa maison, et découvert ensuite par l'écho et par hasard ». Décidément, cette découverte tient du miracle.

En existe-t-il d'autres exemplaires ? Nous serions reconnaissant aux lecteurs qui voudraient avoir l'obligeance de nous signaler ceux qu'ils pourraient connaître.

. Per de de de la composição de la compo

F.-Raoul Campiche, archiviste.

C'EST L'HEURE...

Mon cœur aurait assez de peine pour gémir, Peut-être assez de mots pour exprimer sa pein Mais pourquoi s'attacher à ce qui fait souffrir Parlons plutôt d'amour, car mon âme en e Iblein

Laissons notre douleur s'effacer un moment, Chasse enfin cet ennui sous lequel ton front pl Et rêve sans penser à notre éloignement, Sans te faire envahir par la mélancolie.

C'est l'heure où les vains bruits de la foule o Où la fuite du temps nous trouble davantagi Où l'on devine mieux si l'on est délaissé; C'est l'heure où les oiseaux dorment dans

C'est l'heure où l'on oublie un instant le malhe Où, plus calmes, les flots sur la grève se brise Où les barques s'en vont, glissant avec langue C'est l'heure où les baisers impuissants s'êtern [sen]

Où la fraîcheur du soir caresse les bras nus, Où la femme apparaît plus pâle au clair de lun Les sourires, les pleurs ne sont plus contenu La tristesse descend dans les yeux de chacun

L'heure où meurent les fleurs sur les corsagi Où, suspendue au bras de son ami qui chant La jeune fille passe et repasse à pas lents, Devient silencieuse et vaguement dolente.

C'est l'heure où, dans ma chambre, un peulin L'heure où j'ai ressenti la chaleur de ta jou Contre ma joue, et l'heure où je fus pénétre Du mal d'aimer toujours qui de l'être se jou

C'est l'heure où je pensais reposer dans te Où, croyant murmurer ce que je viens d'écrin Tu m'écoutais parler et répondais bien bas Des mots délicieux, expirants, que j'aspire. André MARCEL.

Les doux noms. — Ah! vois-tu, ie t'aime bien, p

— Oui, oui, tu m'appelles mon «chou» pour tirer une carotte, dis?

Connu! — Oh! je le connais bien, cet hyperia. Il vous passe la main dans le dos, par devant et vous crache à la figure, par derrière!

ADAM DANS LE PÉTRIN

Fantaisie communiquée par un vieil abonné.

'ORIGINE des mitrons — ou des bolangers, pour être respectueux à l'égal des chevaliers de la miche — remon à la plus haute antiquité, et l'on peut souter carrément que notre ancêtre le plus reculé, dam, était déjà du métier, puisqu'il est di « Tu mangeras ton pain à la sueur de tront ». Or, Adam était le seul homme sur terre à ce moment-là. Il devait donc connaît le pétrin et savoir amettre la main à la papour faire son pain lui-même, s'il ne voula pas mourir de faim. Par conséquent, Adam ét boulanger, et il n'était pas plus fier pour de

boulanger, et il n'était pas plus fier pour de Mais Adam n'était pas ambitieux. Son comerce allait bien; il était lui-même son meille client; jamais il ne lui restait de la vieille me chandise; personne ne prenait à crédit; les rificateurs des poids et mesures n'étaient encore inventés et la hausse ou la baisse d'farines le laissaient froid.

Il aurait pu être parfaitement heureux, si petit incident n'était venu jeter le trouble de

sa paisible existence.

Par suite d'un tremblement de terre, son veil-matin s'était détraqué, et comme Ad n'avait pas ençore de gosses pour rempla le réveil, il lui arrivait souvent de rester dormi, et de « béder » sa première fournée matin, c'était même près de neuf heures qui descendait à son four. Comme toujours; quo nest en retard, tout allait de travers. Le Bret faisait défaut, comme par exprès toute une boîte d'allumettes phosphoriques up